

ESPARRON DE PALLIÈRES

JUILLET 2011

LETTRE D'INFORMATION



Recensement militaire : Tous les jeunes nés entre le 01/07/1995 et 30/09/1995 doivent être recensés. Les formulaires de déclaration dont disponibles en Mairie. Les jeunes nés avant le 01/07/1995 non inscrits doivent également se faire connaître et seront inscrits sur la liste des recensés régularisés. La journée défense et citoyenneté est obligatoire conformément à l'article L.111-23 du Code du service national. **Des infos complémentaires sont disponibles sur le site : www.defense.gouv.fr.jdc ou au secrétariat de la Mairie.**



Chers amis,

Le monde que nous avons connu est en train de changer rapidement. Face à une telle situation nous devons comprendre clairement les raisons de ce changement. Nous devons surtout y répondre d'une manière appropriée en élaborant de nouvelles logiques de fonctionnements.

Le monde est terriblement dur pour l'immense majorité de l'humanité qui le subit.

A notre échelle de petit village rural, les hommes et les femmes souvent courageux continuent de lutter et se battre pour que nos lendemains soient meilleurs ...

Pour vous offrir des lendemains meilleurs nous avons fait les choix qui nous semblent les plus intéressants et les plus urgents avec les moyens que nous possédons.

Chaque visiteur de notre commune, avant de repartir, me dit :

« votre village est magnifique, c'est un cadre de vie de rêve ». Alors je vous dit à tous :

PROFITEZ-EN BIEN !!!!!!! C'EST NOTRE VILLAGE A TOUS.....

Nous tenons aussi à vous présenter toutes nos excuses concernant le retard pris par le chantier d'enfouissement des réseaux sur la partie haute du village. Un problème très grave a frappé l'entreprise qui exécutait les travaux. Elle n'a donc pas pu assumer correctement et avec assiduité la réalisation des travaux ... Mais nous allons trouver une solution ...

Le Maire, Martine ARIZZI

ELECTRICITE Les conseils d'ERDF

Le 10 juin dernier à ST Maximin, ERDF a communiqué aux élus quelques prévisions. Désormais vous pouvez vous connecter sur le site **www.erdfdistribution.fr** pour obtenir des informations sur les travaux de réseaux, les coupures ainsi qu'un n° de dépannage avec un interlocuteur privilégié.

POUR ECONOMISER L'ENERGIE : **www.securite-electrique-paca.fr** pour tout conseil d'ordre privé ou professionnel.

NOUVEAUX COMPTEURS « Linky » bientôt chez vous !

Afin de réaliser à distance les relevés de compteurs et autres interventions, ERDF envisage la pose de 35 millions de compteurs d'ici 2018. Durée de l'intervention : 30 minutes en moyenne

La pose du compteur serait selon leur dire gratuite ; pour en savoir plus :

www.erdfdistribution.fr

LA CANICULE : ma santé peut être en danger quand ces trois conditions sont réunies :

il fait très chaud, la nuit la température ne descend pas ou très peu, cela dure depuis plusieurs jours. Les solutions pour prévenir sont donc : je bois beaucoup, je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur, je ne reste pas au soleil, je mange normalement... (cf les recommandations dans l'article CCAS pour les personnes âgées. Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ? Composez le **0800 06 66 66**

Service tranquillité vacances

Pensez à prévenir le secrétariat de la Mairie de vos absences afin que je puisse organiser des tournées afin de contrôler que vos maisons ne fassent pas l'objet de vols.....Malheureusement il y a toujours en période estivale une recrudescence de ces faits.

Le Garde Champêtre, Jean-Michel LECLERCQ

Contact

Mairie

Place de l'église 83560
ESPARRON DE PALLIERES

Tél. : 04.94.80.60.26.

Fax : 04.94.80.63.00

Courriel : esparron83@wanadoo.fr

Site Web : www.esparron.fr.st

VIE SOCIALE La commission communale

Prévention et recommandations

Afin de prévenir les conséquences que pourraient avoir un événement exceptionnel tel que la canicule de l'été 2003 ou une alerte météo, virale, un décret du 1er septembre 2004 charges les Maires de constituer et de tenir à jour tout au long de l'année un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à domicile.

Ce registre a pour seul but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Madame le Maire d'Esparron de Pallières a délégué la tenue de ce registre au Centre Communal d'Action Sociale. Un lien sera établi afin de s'enquérir de la situation et apporter une aide si nécessaire. L'inscription sur ce registre est facultative, elle est basée sur le volontariat. Elle peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (médecin, service ou personne intervenante, voir même un voisin)

Peuvent figurer sur ce registre trois catégories de personnes:

- les personnes âgées de 65 ans et plus
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- les personnes reconnues handicapées

Pour être inscrite à ce registre, deux possibilités sont offertes pour les personnes concernées résidant à ESPARRON DE PALLIERES :

- Appel téléphonique au secrétariat de la Mairie
- Par courrier adressé à Mme le Maire, Présidente du CCAS. Ce dispositif respectera la confidentialité des informations données et se fera en total respect de la vie privée de chaque personne concernée.

Ce registre ne peut être communiqué par Madame le Maire qu'à Monsieur le Préfet du Var en cas de déclenchement du Plan d'alerte et d'urgence.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter le CCAS au secrétariat de La Mairie aux horaires d'ouvertures habituels.

Pour les nouveaux habitants venez vous faire inscrire sur les listes pour les prochaines manifestations et la fête de fin d'année (65 ans).

Caroline REVERBEL
Vice Présidente CCAS

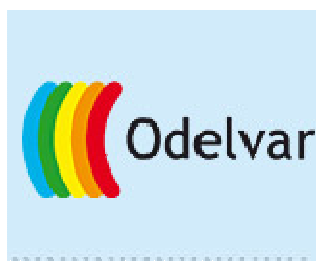
RAPPEL : BUS le jeudi 21 juillet 2011—14h30
pas de bus en août, les prochaines dates seront affichées.

VIE SCOLAIRE

DATE DE LA RENTREE : lundi 05 septembre 2011 - des affiches seront mise en place vers la mi-août

Inscriptions aux transports scolaires : les dossiers sont disponibles au secrétariat de la Mairie dès maintenant et à ramener pour le 20.07.2011 impérativement avec 2 photos d'identités afin que pour la rentrée chaque élève soit muni de sa carte billettique à jour.

CLSH : centre de loisirs sans hébergement, la commune a passée une convention avec la commune de RIANS pour tout renseignement et voir s'il reste des places vous pouvez contactez Elodie CHAZOTTE, DIRECTRICE au 04.94.72.60.57



ODEL VAR : VACANCES ÉTÉ 2011
Il reste encore des places pour cet été.
Des brochures sont disponibles au secrétariat de Mairie
Pour tout renseignement
ODEL VAR 04.94.925.985.



VIE ASSOCIATIVE

A vos agendas

Voici la suite du programme jusqu'à la fin de l'année...

Date	Manifestation	Organisateur
DU 28 JUILLET AU 02 AOUT	FETE DU VILLAGE <i>animation, jeu de quilles, jeux, goûter enfants avec cadeaux pour tous, concours de boules...</i>	Comité des fêtes Cercle de l'Union
30 JUILLET	FETE DU VILLAGE SOIREE PIZZA	Avenir des Pallières
31 JUILLET	FETE DU VILLAGE KERMESSE	Avenir des Pallières
07 AOUT	AIOLI	Comité des fêtes
10 SEPTEMBRE	SOIREE REPAS COUSCOUS /ANIMATION	Comité des fêtes
16 OCTOBRE	JOURNEE DE LA FAUCONNERIE	Confrérie des fauconniers Charles d'Arcussia
29 OCTOBRE	HALOWEEN	Avenir des Pallières
05 NOVEMBRE	REPAS GRAS DOUBLES /ANIMATION	Comité des fêtes
03 DECEMBRE	ARBRE DE NOEL ET LOTO	Avenir des Pallières
11 DÉCEMBRE	MARCHE DE NOEL	Comité des fêtes
17 DECEMBRE	LOTO	Comité des fêtes

A NOTER

LA DATE DE LA JOURNEE DE LA FAUCONNERIE A ÉTÉ MODIFIEE : ELLE AURA LIEU LE DIMANCHE 16 OCTOBRE 2011

Programme

9h30	Traversée du village, fauconniers avec oiseaux et chiens, sonneurs
10h30	Installation des oiseaux à la fauconnerie (ancienne école) Ouverture au public de la fauconnerie et de l'exposition / Début des ateliers. Ouverture d'un concours de dessins pour les enfants.
12h00	Intronisation de nouveaux membres de la Confrérie. Remise du prix Hervé Rogues. / Remise des prix du concours de dessins
12h30	Vin d'honneur offert par la mairie
12h30—13h30	Repas, fermeture de la fauconnerie, de l'exposition et des ateliers.
13h30 -15h00	Reprise des visites et des ateliers.
15h30 à 17h30	Démonstration de vols dans la plaine (parcours fléché)

Venez nombreux profiter des animations de vos associations et bonnes vacances à tous !!!

Anne CHIMENE

Adjointe déléguée aux associations.

INFO TOURISME : Monsieur Maurice PROST a été présenté par notre Communauté de Communes et élu au Comité directeur de l'EPIC : Office du Tourisme de la Provence Verte à BRIGNOLES pour représenter les professionnels du tourisme et influencer la politique touristique. Il siège aux côtés de Mme Anne CHIMENE, représentante des élus au même comité.

RAPPEL : Le tourisme est la deuxième richesse dans notre région après la viticulture. Je souhaite un développement raisonné et harmonieux du tourisme afin que notre belle Provence Verte garde longtemps son caractère authentique et surtout pas pour reproduire les énormités du bas sur la côte varoise

Maurice PROST

1er vice président : FEDERATION DES ACTEURS DU TOURISME DU PAYS DE LA PROVENCE VERTE.

Le défibrillateur automatisé externe

Comment l'utiliser ?

Si le défibrillateur est à proximité, le sauveteur envoie une personne le chercher pendant qu'il poursuit le massage cardiaque. Dès qu'un défibrillateur est auprès de la victime :

Le DAE demande de mettre en place les électrodes directement sur la peau de la poitrine de la victime et de les connecter :

La position des électrodes doit être conforme au schéma visible sur les électrodes ou sur leur emballage.

Une fois connecté, le défibrillateur indique qu'il réalise une analyse du rythme cardiaque et qu'il ne faut pas toucher la victime. Cette analyse dure quelques secondes.

Si le choc est recommandé, le défibrillateur annonce que le choc est indiqué et qu'il faut s'écarter :

Le défibrillateur délivre le choc. Dès que l'appareil le demande, le sauveteur reprend sans délai le massage cardiaque, sans retirer les électrodes et suit les recommandations de l'appareil.

Si le choc n'est pas recommandé, le défibrillateur annonce que le choc n'est pas indiqué et demande de réaliser les manoeuvres de réanimation.

Le sauveteur poursuit le massage cardiaque sans retirer les électrodes et suit les recommandations du défibrillateur.

Suivre les recommandations de l'appareil jusqu'à l'arrivée des secours. Le défibrillateur doit rester allumé jusqu'à l'arrivée des secours. En aucun cas, le sauveteur ne doit retirer les électrodes de la poitrine de la victime ou éteindre le défibrillateur.

Où le trouver ?

Place de l'église sur la façade de la Mairie

Une **Réunion publique sera programmée en septembre**

1 Vie = 3 Gestes : APPELER LE 15 MASSER DEFIBRILLER



Infos utiles : Enquêtes publiques sur les éoliennes

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à la mairie aux dates suivantes :

Samedi 09 juillet de 10h à 12h00

Mercredi 13 juillet de 9h à 12h00

Vendredi 22 juillet de 13h00 à 16h00

Mercredi 27 juillet de 9h à 12h00

A l'issue de l'enquête, une copie des rapports et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en Mairie d'ESPARRON et à la Direction Départementale des territoires et de la Mer service aménagement durable ainsi qu'à la Sous Préfecture de BRIGNOLES.

État Civil

Naissance : Noelly PICARD née le 14 avril 2011.
Sincères félicitations au parents.



Mariage : Laurence GRIZEL et PUTORTI Joseph le 11 juin 2011
Tous nos vœux de bonheur aux novis.

